

Comment déterminer s'il est nécessaire de recueillir des RPS

Les questions suivantes aident les MTI/MT à déterminer si interroger un client sur ses renseignements personnels sur la santé (RPS) est nécessaire pour des soins de massothérapie sûrs et efficaces. L'utilisation de ces questions appuie la section « Peut envisager de poser des questions » de la [norme de pratique : Recueillir les renseignements personnels sur la santé des clients](#) (la « norme »).

Remarque : Le présent document ne constitue ni une norme de pratique ni un règlement.

Rappel : Vous devez demander les RPS précis énumérés dans la section « À demander » et ne jamais demander les RPS énumérés dans la section « Ne devez jamais demander » de la norme.

Si vous avez répondu « oui » à **une ou plusieurs** des questions suivantes, cela signifie qu'il est nécessaire de se renseigner davantage sur ce problème de santé ou ce médicament et que vous pouvez interroger le client à ce sujet.

Avant de poser des questions sur les RPS, préparez-vous à expliquer pourquoi vous devez les demander et comment ils contribuent à des soins de massothérapie sûrs et efficaces. Cela vous permet de satisfaire à l'exigence [n° 7 de la norme](#).

Utilisez les questions suivantes lorsque vous envisagez de poser des questions sur des conditions ou des médicaments qui ne figurent pas sur les listes « À demander » ou « À ne jamais demander »



Cette condition ou ce médicament pourrait-il nuire à la capacité du client de donner son consentement éclairé?

Exemples : dysfonctionnement immunitaire non géré, étourdissements, douleurs intenses et/ou confusion.

Oui

Si une condition ou un médicament affecte la capacité d'un client à comprendre les informations relatives au traitement et à donner son consentement, vous pouvez choisir de l'interroger à ce sujet en utilisant une approche **centrée sur le client**.

Non

Ces renseignements ne sont pas nécessaires pour prodiguer des soins de massothérapie sûrs et efficaces.



Cette condition ou ce médicament constitue-t-il un risque, une mise en garde ou une contre-indication à la prestation d'un traitement de massothérapie sûr et efficace?

Exemples : blessures récentes, maladies cardiovasculaires, anticoagulants, corticostéroïdes, traitement contre le cancer.

Oui

Il est nécessaire de comprendre les risques, les mises en garde et les contre-indications pour des soins sécuritaires. Vous pouvez choisir d'interroger le client à ce sujet en utilisant une approche **centrée sur le client**.

Non

Ces renseignements ne sont pas nécessaires pour prodiguer des soins de massothérapie sûrs et efficaces.



Cette condition ou ce médicament contribue-t-il aux symptômes de dysfonctions physiques et/ou de douleur?

Exemples : endométriose, affections inflammatoires, ecchymoses inexpliquées.

Oui

Il est nécessaire de s'interroger sur les causes sous-jacentes des dysfonctions physiques et/ou de la douleur pour prodiguer des soins sûrs et efficaces. Vous pouvez choisir d'interroger le client à ce sujet en utilisant une approche **centrée sur le client**.

Non

Ces renseignements ne sont pas nécessaires pour prodiguer des soins de massothérapie sûrs et efficaces.



Cette condition ou ce médicament pourrait-il interagir négativement avec la massothérapie?

Exemples : ecchymoses avec des anticoagulants, douleur accrue sous AINS (anti-inflammatoires non stéroïdiens), sensibilité pendant la radiothérapie.

Oui

Il est nécessaire de comprendre si une condition ou un médicament interagit négativement avec la massothérapie pour prodiguer des soins sécuritaires. Vous pouvez choisir d'interroger le client à ce sujet en utilisant une approche **centrée sur le client**.

Non

Ces renseignements ne sont pas nécessaires pour prodiguer des soins de massothérapie sûrs et efficaces.